

## **TECHNICIEN (NE) EN ARCHITECTURE**

### **POSTE TEMPORAIRE À TEMPS COMPLET - CONTRAT DE 3 ANS**

Sous la supervision du directeur de service, le ou la titulaire exerce des fonctions de planification, d'analyse, d'évaluation, d'élaboration, de conseil, de recherche et de contrôle en lien avec les activités du cycle de vie du parc immobilier dans le but d'assurer la pérennité de ces actifs. La personne titulaire du poste fournit une expertise technique et innovante en ce qui a trait au domaine architectural. Elle sera appelée à caractériser l'état architectural des bâtiments, à planifier les interventions requises pour contrôler leur désuétude et à participer aux activités visant la réalisation et le suivi des travaux de maintien, de remplacement et de mise aux normes.

#### **DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION**

##### ***Planification, analyse et organisation***

- Réaliser le relevé des lieux et mettre à jour sous format DWG, les plans d'aménagement des bâtiments selon les dernières interventions ;
- Mettre à jour le registre des matières susceptibles de contenir de l'amiante et coordonner les mandats de caractérisation et de gestion de ces contaminants ;
- Réaliser diverses inspections architecturales sur les bâtiments de la Ville afin d'évaluer leur condition et réaliser un bilan d'état ;
- Mettre en évidence les lacunes du parc immobilier et les éléments compromettant la sécurité des usagers en lien avec le Code national du bâtiment ;
- Participer activement à la création et à la mise en place du plan de gestion des actifs, suivant les diverses activités de collecte de données et d'analyse de l'état des composantes du parc immobilier ;
- Élaborer un programme d'entretien préventif annuel en architecture pour l'ensemble des bâtiments en fonction des inspections visuelles et la caractérisation de l'état des bâtiments ;
- Documenter les travaux correctifs à court et moyen terme et établir un ordre de priorité d'intervention selon ses différentes observations, afin d'informer le directeur du service des besoins en ressources humaines, matérielles et financières ;
- Veiller à ce que toute nouvelle construction ou modernisation soit accessible, conformément aux pratiques exemplaires et aux normes en matière d'accessibilité ;
- Dans la phase préliminaire d'un projet de rénovation ou de construction de bâtiment municipal, prévoir avec la collaboration des professionnels en accessibilité universelle, les différents besoins et conditions de vie des individus, afin de permettre une utilisation équitable de l'environnement bâti en fonction de l'ensemble des utilisateurs ;
- Participer à la planification et la préparation du plan d'investissement immobilier à long terme en rédigeant des fiches projets et des estimations préliminaires dans son domaine d'expertise ;
- Assurer une vigie des programmes d'appui financier et de subvention et remplir la documentation préliminaire pour le dépôt de notre candidature afin de réduire l'apport financier de la Ville dans les projets de rénovations majeurs ;
- Prendre en charge les démarches d'approbation, auprès du ministère de la Culture et des Communications, en ce qui a trait aux travaux de maintien des actifs classés patrimoniaux afin d'assurer leur conservation ;
- Effectuer l'analyse des besoins et des contraintes d'un projet de construction ou de rénovation et fournir le cas échéant des orientations budgétaires ;
- Effectuer des recherches pour connaître certains détails ou particularités que l'on retrouve dans les plans ou banques de données des archives de la Ville ;
- Superviser la préparation d'études de faisabilité, de concept d'aménagement et d'estimation budgétaire dans la phase préliminaire d'un projet ;
- Examiner les plans et les devis, les documents de soumission concernant les travaux de maintien et de mises aux normes confiés à des firmes externes et s'assurer qu'ils sont conformes aux besoins, orientations et visions des usagers ;
- Analyser les soumissions reçues pour les mandats confiés et recommander celles qui sont conformes aux appels d'offres ;

- Participer aux réunions de chantier, discuter avec les professionnels concernés (architecte, ingénieur, etc.), vérifier tous les documents qui s’y rattachent, et s’assurer du bon déroulement du projet ;
- Effectuer la surveillance des chantiers pour les projets confiés et rédiger tous les documents s’y rattachant ;
- Assurer un suivi des dépenses en lien avec les travaux et faire rapport au directeur de service ;
- Fournir l’expertise et l’assistance technique sur toute question relative au domaine d’expertise ;
- Faire le lien avec les différents services touchés par les travaux afin de limiter l’impact sur l’usage des lieux.

#### ***Suivi, information, mise à jour et contrôle de la qualité***

- Recevoir et répondre aux demandes de renseignements des citoyens (raccordement aux services municipaux, sciage des bordures et des trottoirs, l’installation des ponceaux, des compteurs d’eau, les entrées d’eau et d’égouts, etc.) ;
- Préparer, exécuter, tenir à jour et corriger différents dessins, plans, graphiques, relevés et autres dans le domaine du génie civil et de l’arpentage ;
- Contrôler la qualité et la quantité des matériaux utiles pour les chantiers et faire le lien et le suivi avec les laboratoires d’essai ;
- Réaliser diverses recherches techniques pertinentes à la dimension génie et assurer une assistance technique aux différents services de la Ville ;
- Effectuer des recherches pour connaître certains détails ou particularités que l’on retrouve dans les plans ou banques de données des archives du département de génie de la Ville ;
- Faire des copies de plans en archives pour différents services municipaux ou publics ;
- S’assurer du bon fonctionnement du logiciel d’opération associé au *Système Intégré d’Aide à la Décision* — utiliser, analyser, créer des entités, numériser les données, créer des rapports, établir des priorités d’intervention sur les réseaux.

#### ***Amélioration continue***

- Se soucier de l’amélioration continue des besoins particuliers des services ;
- Participer à différents groupes de travail multidisciplinaires en tant que spécialiste en architecture ;
- Participer à des réunions, discussions ou rencontres avec les employés d’autres services de la Ville ou des représentants d’organismes externes afin de déterminer les problèmes relevant de son domaine d’expertise et trouver des solutions appropriées ;
- Agir comme représentant du service au sein du comité municipal pour l’accessibilité.

#### ***Contribution à l’équipe***

- Collaborer avec l’équipe de travail sur des sujets utiles et présenter ses recommandations ;
- Réaliser les projets particuliers que lui confie son supérieur ;
- Participer aux réunions de régie interne de son service ;
- Réaliser diverses tâches pour aider les membres de l’équipe dans des situations d’urgence, de débordement ou de besoins particuliers ;
- Effectuer des recherches de fournisseurs, de produits ou préparer des demandes de prix dans le but d’appuyer les régisseurs dans les travaux de maintien spécifiques à l’architecture, à l’aménagement intérieur, ou toutes autres demandes connexes à son champ d’expertise.

*Cette description reflète les éléments principaux du travail accompli et ne doit pas être interprétée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir. De plus, malgré cette description, l’employé peut être appelé à effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.*

## **EXIGENCES DE BASE REQUISES**

#### ***Formation académique requise***

- Détenir un diplôme d’études collégiales (DEC) en technologie de l’architecture.

#### ***Connaissances techniques***

- Posséder cinq (5) années d’expérience dans un emploi similaire ;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5 ;
- Expérience en estimation de projet ;
- Expérience en collecte de données et caractérisation d’état des immeubles ;
- Expérience en gestion et surveillance de travaux de construction ;
- Expérience dans la planification d’un plan de gestion d’actif (un atout) ;

- Connaissance du Code national du bâtiment ;
- Connaissance des normes en santé et sécurité au niveau des chantiers de construction ;
- Connaissance des normes de conception sans obstacle du Code de construction du Québec (un atout) ;
- Connaissance des normes en santé et sécurité au niveau de la gestion des contaminants dans les matériaux de construction (un atout) ;
- Maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office incluant Teams ;
- Maîtrise du logiciel de dessin Autocad ;
- Expérience dans le domaine municipal (un atout).

#### **Compétences personnelles**

- Être apte à travailler sous pression et respecter des échéanciers serrés ;
- Être organisé, être apte à gérer plusieurs dossiers à la fois et maîtriser la gestion des priorités ;
- Faire preuve de collaboration et avoir un bon esprit critique ;
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie ;
- Être rigoureux, intègre et avoir le souci du détail ;
- Aimer travailler en équipe et savoir s'adapter à la culture d'entreprise ;
- Capacité de travailler dans des équipes multidisciplinaires ;
- Aimer la construction et la rénovation de bâtiment ;
- Bon sens de la communication et de l'écoute ;
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit.

## **CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION**

Classe 13 — Taux horaire situé entre 34,70 \$ et 44,78 \$ selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae et leur copie de diplôme **avant 15 h le vendredi 8 avril 2022**, et ce, **en ligne** ou par l'une des façons suivantes :

**Concours n° 2022-04-08-04**

Service des ressources humaines  
Ville de Sorel-Tracy  
3025, boulevard de Tracy, C. P. 368  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7K1

**Courriel : [rh@ville.sorel-tracy.qc.ca](mailto:rh@ville.sorel-tracy.qc.ca)**

Nous vous remercions de votre candidature, **toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.**

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer par courriel au [rh@ville.sorel-tracy.qc.ca](mailto:rh@ville.sorel-tracy.qc.ca).

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes aux personnes handicapées.

**[ville.sorel-tracy.qc.ca](http://ville.sorel-tracy.qc.ca)**